

Ecrit par Jérôme Renaud le 17 mars 2023

Jardin des Carmes : l'aire de compostage collectif officiellement inaugurée



Ce vendredi 17 mars, l'aire de compostage collectif du jardin du Cloître des Carmes était officiellement inaugurée. D'ici 5 ans, 120 ans similaires devraient être installés par le Grand Avignon dans le Vaucluse, dans le cadre de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

L'aire de compostage collectif du jardin des Carmes, installée depuis presque 3 ans, a été inaugurée ce vendredi 17 mars. Pour rappel, une aire de compostage issue d'une initiative citoyenne est à l'origine des 3 aires de compostage collectif installées en intramuros d'Avignon par le Grand Avignon. Après les

Ecrit par Jérôme Renaud le 17 mars 2023

aménagements réalisés dans le jardin des Carmes et le square Agricol-Perdiguiet, la mise en service de la plateforme du square Pétramale en juin 2022 a rendu opérationnel tout le dispositif.

Faciles d'emploi grâce aux panneaux d'informations installés à proximité, ces trois sites sont accessibles sur inscription aux habitants volontaires qui s'engagent à signer la charte de bonne utilisation. A ce jour, près de 300 usagers, qui ont composté plus de 12 tonnes de déchets de cuisine en 2022, sont inscrits au programme. Ces résultats illustrent la possibilité de réduire de façon significative le volume des ordures ménagères en transformant les déchets de cuisine et de jardin en un fertilisant naturel.

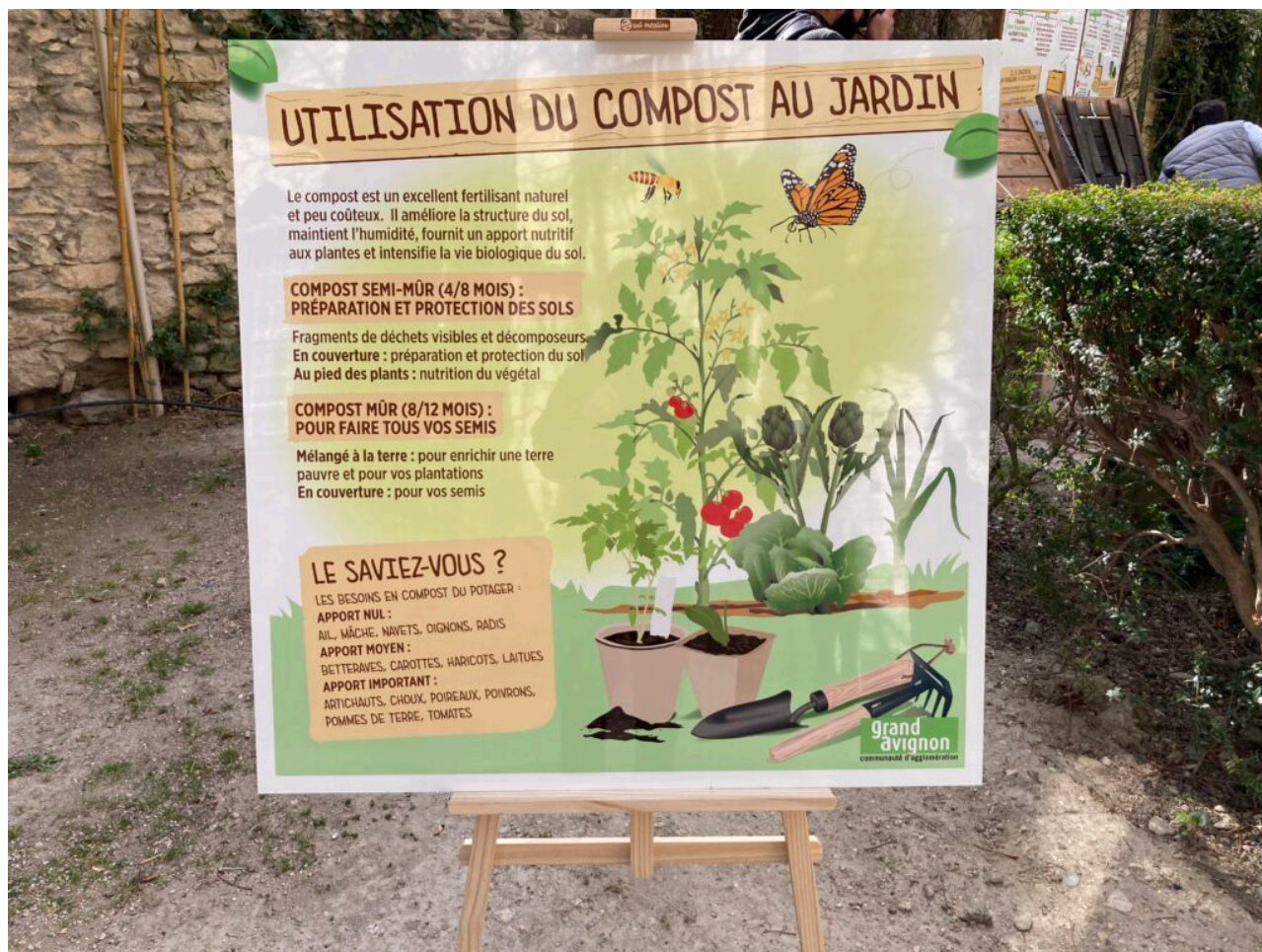
L'enjeu de ces espaces de compostage partagé est d'accompagner les usagers à adopter les bons réflexes. Trier, couper les restes de repas, déposer les biodéchets autorisés dans le bac d'apport, ajouter un volume équivalent de broyat, tout est expliqué sur les panneaux installés sur chacune des aires. Seul le respect de ces consignes garantit la bonne qualité d'un compost mûre (8/12 mois) à la disposition des usagers, mais aussi de la ville d'Avignon.



Ecrit par Jérôme Renaud le 17 mars 2023



Écrit par Jérôme Renaud le 17 mars 2023



Des panneaux expliquant le processus de compostage sont installés sur chacune des aires © Jérôme Renaud

Dans le cadre de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour réduire la production de déchets, le Grand Avignon prévoit le déploiement d'aires de compostage collectif sur différentes communes du Vaucluse. Ainsi, après la création de deux nouvelles aires cet hiver sur le quartier des Neuf Peyres à Avignon et sur la commune de Velleron, d'autres projets sont à l'étude sur Montfavet et Le Pontet. Au total, le territoire devrait être équipé de 120 espaces d'ici à 2028.

Entre 1 000 et 2 500 € d'entretien par an

Ces aires de compostage collectif coûtent environ 2000 € pour les 5 bacs (1 bac d'apport, un bac de broyat, 3 bacs de maturation) et 350 € de matériel avec les bioseaux (récipients qui permettent de collecter les déchets de cuisine que l'on souhaite composter) et l'outillage.

L'entretien d'une aire coûte de 1 000 à 2 500 € par an en fonction de la charge de travail. Les agents de

Ecrit par Jérôme Renaud le 17 mars 2023

service environnement-déchets, en charge des aires, y passent toutes les semaines pour vérifier les installations et l'état du matériel (bonne utilisation, aération, ajout de broyat, etc.)



Ecrit par Jérôme Renaud le 17 mars 2023



Ecrit par Jérôme Renaud le 17 mars 2023



Chacune des aires est équipée d'un bac d'apport, d'un bac de broyat et de trois bacs de maturation
© Jérôme Renaud

Comment s'inscrire au programme ?

Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, contactez Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84. Vous serez recontacté par le responsable technique du Grand Avignon qui vous inscrira sur liste d'attente et vous transmettra la charte d'utilisation. Une fois la charte signée, vous recevrez un seau ainsi que le code permettant l'ouverture des bacs. Vous pourrez alors commencer à utiliser l'aire. Vous disposerez également des coordonnées du référent du site pour toute question.